

A retourner avant le 28 février 2017 à la Communauté de Communes du Bazois – Maison du Bazois, Bois de Seigne –58110 ALLUY

Accompagné de votre règlement (si chèque : à l'ordre du trésor public)

Renseignement complémentaire : voir guide d'application

**Taxe de séjour
Etat récapitulatif**

Déclaration de versement du logeur

L'année 2016 : du 1^{er} janvier au 31 décembre

Redevable	
Nom du propriétaire	
N° téléphone fixe	
N° de portable	
email	
Adresse postale*	
Code postal	
Communes	

*siège social si structure professionnelle

Hébergement	NOM :
Type (ex : gîte)	
Classement (ex : 2 étoiles)	
Capacité d'accueil (ex : 6 personnes)	
Période d'ouverture	
Adresse	
Code postal	
Commune	

Nature de l'hébergement	Taxe à demander par le logeur	COCHER LE TARIF CORRESPONDANT
Palace	0,77€	
Hôtel de tourisme 5 étoiles, Résidence de tourisme 5 étoiles, Meublé de tourisme 5 étoiles	0,77€	
Hôtel de tourisme 4 étoiles, Résidence de tourisme 4 étoiles, Meublé de tourisme 4 étoiles	0,77€	
Hôtel de tourisme 3 étoiles, Résidence de tourisme 3 étoiles, Meublé de tourisme 3 étoiles	0,55€	
Hôtel de tourisme 2 étoiles, Résidence de tourisme 2 étoiles, Meublé de tourisme 2 étoiles, Village de vacances 4 et 5 étoiles	0,33€	
Hôtel de tourisme 1 étoile, Résidence de tourisme 1 étoile, Meublé de tourisme 1 étoile. Village de vacances 1, 2 et 3 étoiles, Chambre d'hôtes, Emplacement dans une aire de camping-cars ou un parc de stationnement touristique par tranche de 24 heures	0,33€	
Hôtels et résidences de tourisme, villages de vacances en attente de classement ou sans classement	0,33€	
Meublés de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement	0,33€	
Terrain de camping et de caravanage classé en 3, 4 et 5 étoiles	0,22€	
Terrain de camping et de caravanage classé en 1 et 2 étoiles ou équivalent, Port de plaisance	0,22€	

***nuitée:** c'est une unité de mesure utilisée dans le secteur touristique qui permet de définir le taux de remplissage d'un hébergement et de calculer la taxe de séjour au réel. 1 nuitée = 1 nuit, par personne. Ainsi, 2 personnes séjournant 3 nuits dans un hébergement totaliseront 6 nuitées, autant que 6 personnes séjournant 1 nuit.

	NOMBRE DE NUIITEES												Prix de la nuitée	Montant total en €	
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre			Total nuitées
Plein tarif															
Personnes exonérées*															
*Les personnes exonérées sont : <ul style="list-style-type: none"> - Les enfants de moins de 18 ans - Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune ; - Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire ; - Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant fixé par une délibération du conseil municipal. 													TOTAL EN 2016		

Je soussigné(e) :

Déclare sur l'honneur avoir encaissé pour la période ci-dessus référencée

la somme de (en toutes lettres) :

.....

Fait à : ; **le :**

Signature :

Pour tout renseignement
Communauté de Communes du Bazois
Maison du Bazois, Bois de Seigne
58110 Alluy
Tel : 03 86 84 14 54
ccbazois.developpement.local@gmail.com